MAIRIE DE REAUVILLE
Christian BERNARD
Conseiller municipal 26230 REAUVILLE
Associations
0615 826334 christian.bernard87@orange.fr

Réf : 22/15/CB
Objet : Sondage Pétanque

Réauville le 25 avril 2022

À Mesdames et Messieurs les Réauvilloises et Réauvillois

Nous connaissons dans notre village plusieurs joueuses et joueurs de pétanque. Mais nous ignorons le nombre d'entre vous, chers villageois, qui pratiquez ce jeu et sport en famille ou avec des amis.
La Commission « Associations » de la Mairie de Réauville souhaiterait voir se créer un club convivial **« La pétanque réauvilloise** ». D'où ce sondage auprès de la population pour recenser les amateurs, grands ou petits, hommes ou dames qui seraient intéressés par cette activité ludique et sportive.

Le but de la création de ce club villageois serait de réunir les amateurs de ce jeu, dans une ambiance amicale et familiale. Un terrain de pétanque serait aménagé près de l'Espace Longare, avec la possibilité de consommer des boissons chaudes ou froides à la buvette.
Une ombrière serait construite, recouverte de panneaux photovoltaïques puis un espace arboré apporterait une ambiance accueillante et ombragée.

Très cordialement

Christian BERNARD, conseiller municipal « Associations »

Dans cet objectif, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous :

Etes vous déjà joueuse ou joueur de pétanque ? **oui** **non**

Si « oui » souhaiteriez-vous pratiquer « *la pétanque-loisir que pour le plaisir* » ? **oui** **non**

Si « non » aimeriez-vous découvrir cette activité ? **oui** **non**

En plus, aimeriez-vous aussi jouer en compétitions fédérales par équipes ? **oui** **non**

Afin de personnaliser ce sondage, acceptez-vous de le compléter par les renseignements suivants :

NOM, prénom : ……... **Homme** **Féminine**

Catégories : jeunes (…12 ans) adolescents (…. 18 ans) adultes (… 60 ans) séniors (…... ?)

Adresse : ……...……
e-mail : ……. **Tél**……..

Vos remarques suggestions ……
……...……
……
……

Merci de répondre par mail à mairie-reauville@orange.fr

ou en déposant ce questionnaire à la mairie.